

Date de convocation : 06 mai 2022

PRÉSENTS : Mmes ARRADA, MONTEIL, BAGA, BELOT-GURLET, LARUELLE, M REVOL, MAUCLERE,
ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : M VALVERDE à Mme ARRADA,
INVITES :

Secrétaire de séance : M Brice MAUCLERE

Ordre du jour

1. Approbation du Compte-rendu du Conseil Syndical du 07/04/2022
2. Délibération N° 924 : DM Budgétaire 1-22
3. Délibération N° 925 : Contrat d'Apprentissage
4. Délibération N° 926 : Demande subvention CAF Multi-accueil
5. Délibération N° 927 : Signature CTG
6. Les activités socioculturelles du centre, quel sens aujourd'hui pour le SICSOC ?
7. Questions diverses

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Délibération n° 924 : DM Budgétaire 1-22

La Présidente présente la DM et précise qu'il s'agit de la correction d'une erreur de libellé comptable qui nécessite cependant une DM. Cette dernière est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

3. Délibération n° 925 : Contrat d'apprentissage

Madame la Présidente présente cette délibération. A compter de septembre 2022, le centre accueillera un jeune en contrat d'apprentissage afin qu'il valide un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport. La formation est proposée par les CEMEA¹. Cette formation dure presque 24 mois. Il sera en formation une semaine par mois et le reste du

¹ <https://www.cemearhonealpes.org/>

temps en situation professionnelle au centre. Ce poste est ciblé sur le service Enfance-Jeunesse et Famille.

La rémunération correspond à un pourcentage du SMIC en fonction de son âge. La délibération est approuvée à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

4. Délibération n° 926 : Demande subvention CAF Multi-accueil

Madame la Présidente explique que la CAF va participer au financement du jeu dans la cour du multi-accueil. A ce titre, elle demande au SICSOC une délibération fléchant l'attribution de la subvention d'investissement de la CAF de l'Isère.

5. Délibération n° 927 : Signature Convention Territoriale Globale

La CAF de l'Isère suit les directives de la CNAF en travaillant avec les collectivités pour remplacer les Contrats Enfance et Jeunesse (CEJ) par les Conventions Territoriale Globale (CTG). En ce qui concerne le Grésivaudan, la communauté de communes est l'interlocuteur privilégié de la CAF pour écrire et établir la CTG du territoire. Cependant ce travail s'inscrit dans une démarche partenariale avec principalement toutes les collectivités ayant signées un CEJ au préalable.

La signature de la CTG aura lieu soit en juin soit en septembre. A ce titre il est impératif que la Présidente ait l'autorisation du conseil syndical de pouvoir signer l'ensemble des documents afférents.

6. Les activités socioculturelles du centre quel sens aujourd'hui pour le SICSOC ?

Les activités socio-culturelles sont l'héritage de l'ACSOC. Ces activités sont à destination des habitants : enfants, jeunes et adultes. L'ensembles des intervenants ont un portage d'emploi et le centre paye une prestation de service mensuelle. La majorité des activités ont lieu durant 32 semaines annuelles, hors vacances scolaires. Il y a une semaine de découvertes puis 31 semaines de pratiques sur inscription.

La plupart sont des ateliers collectifs. Seule la batterie est une activité individuelle avec un format de 30mn ou d'1 heure.

Les participants et usagers des activités.

Nombre d'adultes : 65 plus 3 adultes capoeira plus 5 adultes batterie soit **73**

Nombre d'enfants : **61** enfants/mineurs

134 participants au total sur l'année 2021

Répartition géographique des usagers en 2022

Toutes activités	TOTAL INSCRITS	139	139	100,00	%
dont	FROGES	30	22	%	
	VILLARD-BONNOT	59	48	%	
	AUTRES	50	29	%	

Autres : Bernin, Le Champ Prés Frogès, Tencin, Pontcharra, Eybens, Revel, La Pierre, Le Versoud, Lumbin, Domène, Laval, La Combe de Lancey, Theys, Les Adrets, St Nazaire Les Eymes, Montbonnot, St Mury Monteymond.

La question économique vient percuter ce type d'animations. En 2021, le coût pour le centre est de 10900€. Sur cette année, la situation est de cette acabit seulement il est évident que chaque année peut relever un autre caractère. C'est pour cela qu'une réflexion politique est importante pour adapter le positionnement technique. Plusieurs questions, assertions guident le débat :

- La présence des activités relève de la caractéristique du centre mais le coût économique doit être égal à zéro.
- Les activités du centre génère-t-elle une forme de concurrence par rapport aux associations du territoire ?
- Il faudrait revoir la participation des usagers² ? Certaines tarifications questionnent entre adultes et enfants.

Il est proposé :

- De tendre vers l'équilibre financier de ces activités,
- D'inclure dans la réflexion les intervenants,
- Réfléchir/proposer une augmentation de la participation des usagers.

² CF Annexe

ANNEXE

Simulation d'augmentation des participation usagers adultes

Adultes

Tarif activités 2021/2022		↗ 2%	Tarif à +2%	↗ 5%	Tarif à +5%
Fitness	180	3,6	184	9	189
Peinture adulte	225	3,6	229	11,25	236
Pilates	231	3,6	235	11,55	243
QiGong	190	3,6	194	9,5	200
Sophro	258	3,6	262	12,9	271
Yoga	231	3,6	235	11,55	243
Batterie	225	3,6	229	11,25	236
Capoeira	225	3,6	229	11,25	236
